

RÔLES ET MISSIONS DU PHARMACIEN D'OFFICINE

- **P**révention, dépistage, diagnostic, traitement, suivi des patients
- **D**ispensation des médicaments et conseil
- **O**rientation vers le système médico-social
- **E**ducation à la santé

PREMIER SECOURS

- **O**bligation de participer aux services de garde et d'urgence
- **C**ommunication des renseignements sur les gardes

SERVICE PUBLIC : PERMANENCE DES SOINS

- Membre des communautés professionnelles territoriales de soins
- **A**justement, renouvellement des traitements chroniques en lien avec le prescripteur
- Intégration dans les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
 - Éducation thérapeutique des patients

COOPÉRATION INTER-PROFESSIONNELLE

PHARMACIEN CORRESPONDANT

- Pour le patient, dans le cadre d'un exercice coordonné
- **R**enouvellement périodique des traitements chroniques et ajustement potentiel des posologies
- **B**ilan partagé de médication
- **P**lan pharmaceutique personnalisé

VEILLE ET PROTECTION SANITAIRE

- Actions organisées par la HAS
- **P**harmacovigilance (EI)
- **P**harmacodépendance
- **M**atériovigilance
- **J**ournées de dépistage organisées

PHARMACIEN RÉFÉRENT

- **É**laboration des mesures de prévention de la iatrogénie, du bon usage des médicaments et de la couverture vaccinale
- **EHPAD**
- **S**tructure médico-sociale (Maison d'Accueil Spécialisée ou foyers d'accueil)

VACCINATION

AUTRES

- **S**écial COVID : tests antigéniques et vaccination
- **D**épistage : TROD (angines, infections urinaires, etc.)
- **M**aison de santé pluriprofessionnelle : réunion de professionnels de santé pour répondre aux besoins de santé actuels (pathologies chroniques, vieillissement, etc.)

TÉLÉSANTÉ

- **T**éléconsultation : répondre aux besoins dans les zones sous-denses, faciliter l'accès aux soins
- **T**élésoin : met en relation un patient et des pharmaciens ou auxiliaires médicaux dans l'exercice de leurs fonctions

---> Missions facultatives

—> Missions obligatoires



Le titulaire d'officine mène son entreprise comme il le souhaite, dans le cadre légal de la profession. Les spécialisations sont multiples : phytothérapie, homéopathie, préparations magistrales, optique, etc. La pharmacie d'officine offre beaucoup de libertés !